

Image not found or type unknown



Erreur orthographe dans un nom sur acte d'huissier

Par **jeanfranc**, le **21/11/2009** à **14:42**

Bonjour,
Je suis en conflit avec mon propriétaire.
Un huissier a déposé une assignation dans ma boîte aux lettres en me demandant de passer à son étude avec justificatif d'identité pour me remettre un pli.
Seulement voilà : Mon nom est mal orthographié. Il a été orthographié avec 2 "N" alors qu'il n'y en a qu'un.
Ex : MARTINNELLI au lieu de MARTINELLI
Puis je ne pas donner suite à cette assignation ?